

COMMUNE DE NOAILHAC

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2020

20h30

- **Appel nominal des conseillers municipaux :** Le Maire fait l'appel des conseillers municipaux. Quatre conseillers se sont excusés, dont Dominique Antoni qui a adressé un pouvoir au nom de Christian Lassalle.
- **Désignation du secrétaire de séance :** Le Conseil désigne Madame Cathy RUEBENTHALER en qualité de secrétaire de séance.
- **Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 17 février 2020 :** Le Maire demande à l'assemblée d'approuver ce compte-rendu ou de discuter d'observations éventuelles. En l'absence d'observations, ce compte-rendu est approuvé par le Conseil à l'unanimité.

- Approbation du Compte de Gestion 2019 :

Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement aux comptes administratifs.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2019, à l'unanimité des présents et représentés.

- **Approbation des comptes-administratifs 2019 et affectation des résultats :**

BUDGET PRINCIPAL :

Monsieur Jacques BOUYGUE, 1^{er} Adjoint, présente **le compte administratif 2019, Budget Principal :**

▪ **Compte-administratif Budget Principal 2019.** Il était prévu :

- en section de fonctionnement :

Dépenses : 330 565,53 euros – réalisé : 234 855,81 euros

Recettes : 330 565,53 euros – réalisé : 276 174,49 euros

⇒ **RÉSULTAT : 276 174,49 – 234 855,81 = 41 318,68 euros**

- en section d'investissement :

Dépenses : 725 176,21 euros – réalisé : 405 883,98 euros

Recettes : 725 176,21 euros – réalisé : 343 256,07 euros

⇒ **RÉSULTAT : 405 883,98 – 343 256,07 = - 62 627,91 euros**

RESTES À RÉALISER (Investissement) :

Dépenses : 316 928,99 euros

Recettes : 250 052,00 euros

SOLDE : - 66 876,99 euros

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		43 346,78		9 953,32	0	53 300,10
Opération de l'exercice	234 855,81	276 174,49	405 883,98	343 256,07	640 739,79	619 430,56
TOTAUX	234 855,81	319 521,27	405 883,98	353 209,39	640 739,79	672 730,66
Résultats de clôture RAR		84 665,46		- 52 674,59	-	31 990,87
			316 928,99	250 052,00	316 928,99	250 052,00
TOTAUX CUMULÉS	234 855,81	319 521,27	722 812,97	603 261,39	957 668,78	922 782,66
Résultats définitifs		84 665,46		- 119 551,58		- 34 886,12

Vote du Compte Administratif Budget Principal 2019 :

Étant observé que le compte-administratif est conforme au compte de gestion ;

Le Maire s'étant retiré pour cette délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le compte administratif du Budget Principal 2019.

▪ **Affectation des résultats du Budget Principal 2019 :**

Le Maire propose l'affectation suivante :

Pour mémoire			
- Excédent de fonctionnement antérieur reporté			43 346,78
- Excédent d'investissement antérieur reporté			9 953,32
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2019			
- Solde d'exécution de l'exercice			-62 627,91
- Solde d'exécution cumulé . . . LIGNE 001 BP 2020			-52 674,59
Restes à réaliser au 31/12/2019			
- Dépenses d'investissement			316 928,99
- Recettes d'investissement			250 052,00
		Solde	-66 876,99
Excédent de financement de la section d'investissement au 31/12/2019			
- Rappel du solde d'exécution cumulé			-52 674,59
- Rappel du solde des restes à réaliser			-66 876,99
		Besoin de financt	-119 551,58
Résultat de fonctionnement à affecter			
- Résultat de l'exercice			41 318,68
- Résultat antérieur			43 346,78
		Total à affecter	84 665,46
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :			

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET 2020	
A) EXCEDENT	
- Exécution du virement à la section d'investissement (C.1068) LIGNE BP 2020 . . .	84 665,46
Solde disponible :	
- Affectation à l'excédent reporté (C.002 Recettes) . LIGNE BP 2020	
B) DEFICIT	
- Déficit à reporter (C.002 Dépenses)	

Vote de l'affectation des résultats du Budget Principal : l'affectation des résultats du Budget Principal 2019, telle que présentée, est approuvée à l'unanimité des votants, présents et représentés.

○ **BUDGET ASSAINISSEMENT** :

Monsieur Jacques BOUYGUE, 1^{er} Adjoint, présente le compte-administratif Budget Assainissement 2019.

▪ **Compte-administratif Budget Assainissement 2019.**

Il était prévu :

- en section de fonctionnement :

Dépenses : 21 926,00 euros – réalisé : 17 119,16 euros

Recettes : 21 926,00 euros – réalisé : 16 293,48 euros

⇒ **RÉSULTAT : 17 119,16 – 16 293,48 = - 825,68 euros**

- en section d'investissement :

Dépenses : 15 907,02 euros – réalisé : 12 611,55 euros

Recettes : 15 907,02 euros – réalisé : 12 421,45 euros

⇒ **RÉSULTAT : 12 611,55 – 12 421,45 = - 190,10 euros**

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		4 289,50	3 295,02		3 295,02	4 289,50
Opération de l'exercice	17 119,16	16 293,48	12 611,55	12 421,45	29 730,71	28 714,93
TOTAUX	17 119,16	20 582,98	15 906,57	12 421,45	33 025,73	33 004,43
Résultats de clôture RAR		3 463,82	3 485,12		-	21,30
TOTAUX CUMULÉS	17 119,16	20 582,98	15 906,57	12 421,45	33 025,73	33 004,43
Résultats définitifs		3 463,82	3 485,12		-	21,30

Vote du Compte Administratif budget Assainissement :

Étant observé que ce compte administratif est conforme au compte de gestion ;

Le Maire s'étant retiré pour cette délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le compte administratif du Budget Assainissement 2019.

▪ Affectation des résultats du Budget Assainissement 2019 :

Le Maire propose au Conseil l'affectation suivante :